



VAL D'OISE ENVIRONNEMENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 mars 2014 RAPPORT D'ACTIVITÉS

S'il fallait résumer l'activité 2013 de VOE, il faudrait souligner la dimension de plus en plus départementale de l'activité et l'initiative sur la connaissance du blaireau dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

Fonctionnement :

Les activités ont été coordonnées au cours de l'assemblée générale annuelle du 23 février 2013 et de trois réunions du CA. Le bureau s'est réuni régulièrement entre les réunions du CA. La participation effective de ses membres permet d'assurer une conduite collective de l'activité de l'association.

Relation avec les associations :

Malgré les difficultés pour certaines associations d'être représentées aux réunions du CA, les contacts se maintiennent en fonction de l'activité et des besoins de chacune d'elles. Le bureau s'efforce de répondre aux sollicitations venant de personnes organisées ou non souhaitant intervenir sur des projets relevant des champs de compétence de VOE.

L'association EVA d'Argenteuil, membre d'IDFE a été accueilli et un travail est en cours avec plusieurs associations de quartier de Pontoise sur un sujet qui dépasse les quartiers de Pontoise, mais les concerne (ligne de fret ferroviaire Serqueux, Gisors, Argenteuil).

La volonté de regrouper le plus possible les associations, de les faire se rencontrer et se coordonner géographiquement commence à porter ses fruits, mais c'est un travail de longue haleine

Relation avec la fédération régionale (IDFE) :

Présence régulière du président qui occupe un poste de vice président au bureau. Depuis décembre 2013, remise en fonctionnement du groupe forêt IDFE pour lequel AAF et VOE ont œuvré.

Relation avec les institutions :

Une délégation de VOE et des Amis de la Terre Val d'Oise a été reçue par la DDT sur le dossier de la Plaine de Pierrelaye.

Autant que possible, des membres de VOE ont participé tant au conseil général qu'au conseil régional aux conférences portant sur les thèmes de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Ces événements sont des occasions de formation et de prise de contacts intéressants.

L'agrément départemental a été obtenu pour 5 ans.

Poursuite des actions en cours :

- Décharge d'Epinay-Champlâtreux : la procédure, gagnée en appel, est en cassation en attente de jugement. La commune contestait la notice de la charte et avons pu démontrer sa validité

- Lac de Beaumont : Le conseil régional n'envisage pas de s'engager dans la création d'une réserve naturelle régionale, au faux prétexte que le site n'aurait pas une valeur écologique suffisante, ce qui a été contesté. Pour l'instant, aucune solution satisfaisante n'est envisagée et Calcia reste toujours propriétaire sans maîtriser l'usage de sa propriété.
- Plaine de Pierrelaye : les études portant sur la faisabilité de l'implantation d'une forêt sont toujours en cours. Suite à l'annonce du projet de la ville de Paris d'y déverser des déchets inertes, la préfecture a organisé une réunion des élus sans y inviter les associations, ce que nous avons déploré lors de la réunion avec la DDT. La présence des associations n'est toujours pas prévue dans les structures de concertation qui se mettent en place.
- Décharge sur terres agricoles à Puiseux-en-France. L'intervention de VOE et plusieurs associations ont permis l'abandon du projet de la Société COSSON.
- Minore à Persan : une usine désaffectée a servi de lieu de stockage de déchets d'amiante. VOE s'est portée partie civile.
- PLU de Persan : VOE et Haut Val d'Oise Ecologie ont argumenté ~~sur~~ un avis défavorable lors de l'enquête publique ce qui n'a pas empêché le commissaire enquêteur de donner un avis favorable avec réserve. La décision de déposer un recours a été prise.
- COREPA à Bruyères-sur-Oise : Entreprise de récupération de métaux particulièrement polluante sur les bords de l'Oise. VOE est intervenue auprès de la DRIEE et de la préfecture, des améliorations sont en cours. Ces dernières vont faire l'objet d'un suivi.
- Intermarché d'Eaubonne sur le bois du Luat : Le promoteur a contesté auprès du Conseil d'Etat la décision défavorable de la CNAC. Le jugement du Conseil d'Etat a confirmé la décision de la CNAC. Les intentions de la commune pour le bois du Luat suite au jugement ne sont pas connues.
- Soutien à l'association des Trois Tilleuls de Vauréal au moment de l'enquête publique sur le déclassement de sentes. La commune n'a pas renoncé au projet d'urbanisation. Une action est en cours au sujet de déclassement(s) irrégulier (s) de secteur(s) classé(s) EBC.
- Village de Marques dans la zone d'activités de Vémars : Suite à l'avis favorable de la CDAC, VOE a déposé un recours à la CNAC. Le promoteur a renoncé à son autorisation donc la CNAC n'a pas eu à se prononcer, mais une fois le SCOT du SIEVO révisé le projet risque de revenir.
- Pollution à Deuil-la-Barre par une carrosserie située en zone d'habitation : VOE soutient les riverains qui ont engagé une procédure. Sous la pression de cette procédure l'établissement Rousseau a décidé de fermer l'activité carrosserie à Deuil, de la transférer dans l'établissement de Montmorency. Ce premier résultat ne devrait pas mettre fin à la procédure et le site de Montmorency n'est pas plus adapté que celui de Deuil.
- Participation de VOE au Collectif pour le Triangle de Gonesse : nombreuses délégations et réunions dans une période de propagande menée par Immochan, l'EPA Plaine de France et le maire de Gonesse en faveur du projet de centre commercial Europa City et de la gare sur le triangle de Gonesse. Un rassemblement a été organisé en février pour dénoncer la gare inutile en plein champ offerte à Auchan. L'annonce de la tenue de la conférence de l'ONU sur le climat en novembre 2015 sur l'aéroport du Bourget est prise en considération pour les initiatives à venir du CPTG.

Une enquête publique relative au projet de BHNS entre les RER B et D a eu lieu, le Collectif conteste le tracé sur le chemin agricole pour traverser le triangle et propose un tracé le long du BIP. Le CE a donné un avis favorable avec des préconisations concernant le tracé alternatif du Collectif. Le Conseil général n'en ayant pas tenu compte, VOE a décidé d'engager un recours au TA.

Complémentaire à cette action, VOE a été débouté ainsi que la chambre d'agriculture dans le recours contre le golf de Roissy au nord du triangle. VOE et la chambre ont décidé de faire appel du jugement.

- Fret ferroviaire, ligne Serqueux, Gisors-Argenteuil : Des riverains d'associations de quartiers de Pontoise ont été informés du projet lors d'une réunion publique à Pontoise, très mal annoncée. Ils ont saisi VOE qui a accepté de les accompagner afin d'être reconnu comme acteurs de ce projet. Les questions de nuisances pour les riverains doivent être prises en compte.
- Magny-en-Vexin : l'association ASSEC a pris contact avec VOE concernant l'abattage d'arbres d'alignements sur un boulevard de la commune et le projet de création d'un parking municipal sur une propriété boisée proche.

Commissions :

En tant qu'association agréée au titre de la protection de l'environnement nous sommes membres de différentes commissions, dont les principales sont :

- Transport aérien : la CCE (commission consultative de l'environnement) de Roissy: Discussion récurrente sur les vols de nuit. Résolution du problème de sur-bruit des A380. Surtout, il faut rester vigilant sur le risque de plafonnement à 50 milliards de la taxe nuisances aériennes qui alimente le fonds subventions insonorisation, le surplus partant dans les poches de l'état (racket d'état). La CCE du Bourget a poursuivi la mise en application du PGS en faisant suite au demande d'isolation, alors que la CCE majoritairement avait voté pour la limite de la zone C la plus étendue (55), le préfet de région a décidé la limite la moins étendue (57). La CCE de Corneilles-en-Vexin s'est réuni et a examiné les trajectoires et les conditions de respect.
- Forêts : Les comités de gestion patrimoniale se sont réunis, ils assurent une fonction d'information venant de l'ONF, sans pouvoir sur la gestion.
- Etablissements classés : nous avons participé aux réunions des différentes CLIS (commission locale d'information et de surveillance) qui deviennent à l'occasion de leur renouvellement des CSS (commission de suivi de site) et nous y intervenons autant que nous le pouvons. La CSS de Montlignon s'est enfin réuni, le Tri mécano biologique qui produit du mauvais compost a été arrêté, les déchets de la vallée de Montmorency vont principalement vers l'incinérateur d'Argenteuil, le reste en décharge, ce qui n'est pas satisfaisant
- CDNPS (Commission départementale de la nature, des paysages et des sites) nous avons contesté la création d'un parking en site classé par la commune à Béthemont-la-Forêt, mais couvert par la DRIEE et la préfecture. Les associations ont déposé des recours.
- CDCEA (commission départementale de consommation des espaces agricoles) : enfin un vote négatif sur le SCOT du SIEVO par les associations, les agriculteurs et les services de l'état du fait du morcellement des zones d'activités. L'enquête publique de ce SCOT prévue pour fin 2013 n'a pas eu lieu.
- Commission chasse et faune sauvage : intervention par courrier auprès du préfet parce que l'ONF avait court-circuiter la négociation pour obtenir un plan de chasse contre le

cerf plus important sur le secteur de Carnelle. La présence de la grande faune est considérée comme une gêne pour l'exploitation forestière.

Communication :

- Deux numéros du bulletin AGORA sont parus en avril et octobre 2013.
- Site Internet : le site internet est régulièrement mis à jour. Il rencontre depuis peu des dysfonctionnements suite à des interventions extérieures « malveillantes ».
- Notre participation au comité de rédaction du bulletin d'IDFE, le mensuel Liaison s'est poursuivie et nous proposons si possible un article concernant le Val d'Oise dans chaque numéro.
- Participation à un festival alternatif local PIAF qui a permis de faire connaître VOE au « grand public ».

Education à l'environnement :

Deux journées ont été organisées en octobre sur le blaireau à l'Isle-Adam et Bessancourt, avec intervention la journée avec deux classes, et le soir une conférence publique. Cette initiative est à reproduire sur tout autre sujet avec recherche de financement et la participation d'une association locale.

Participation à IDFE :

- VOE, membre d'IDFE participe selon ces moyens au fonctionnement de la fédération régionale IDFE. VOE est représenté au bureau, a deux représentants au CA et participe au comité de rédaction du bulletin Liaison. Différentes sessions de formation sont organisées des samedis par IDFE et sont ouvertes aux associations et membres de VOE.